



L'inégale répartition des emplois et des actifs génère de nombreux déplacements entre EPCI

En 2016, la région Occitanie compte 9,9 emplois localisés sur son territoire pour 10 actifs occupés y résidant. Ce ratio est stable depuis 2006 mais masque de fortes disparités entre les EPCI. Au-delà des deux métropoles de Toulouse et Montpellier, la plupart des chefs-lieux de département concentrent les emplois, notamment publics, générant de nombreux déplacements quotidiens entre les lieux de résidence et de travail.

La concentration des emplois s'accroît depuis 2006 davantage que celle de la population active occupée. Le nombre de navetteurs augmente fortement en dix ans. En 2016, en Occitanie, un tiers des actifs occupés quittent quotidiennement leur EPCI de résidence pour aller travailler.

L'analyse des flux domicile-travail les plus importants permet d'établir une hiérarchie des EPCI. Elle fait apparaître cinq principaux EPCI constituant des pôles d'emplois « dominants » qui attirent de nombreux actifs et structurent, à eux seuls, les territoires environnants : Toulouse, Montpellier, Perpignan, Tarbes et Rodez. Depuis 2006, cette hiérarchie reste inchangée malgré l'intensification de certains flux de navetteurs.

Roselyne Jourdan, Rémi Lardellier, Insee

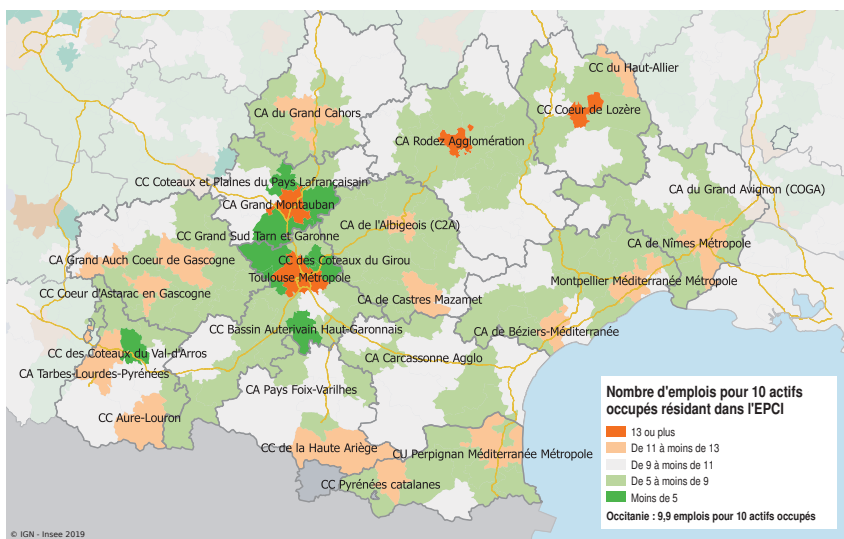
L'Occitanie, comme les autres régions métropolitaines hormis l'Île-de-France, compte légèrement moins d'emplois dans les entreprises et établissements localisés sur son territoire que d'actifs en emploi qui y vivent. En 2016, 2,19 millions d'emplois sont présents en Occitanie et 2,21 millions d'actifs occupés résident dans la région, soit 9,9 emplois pour 10 actifs occupés, un ratio stable depuis 2006. Ce taux régional masque néanmoins de fortes disparités entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (*définitions*).

Les EPCI de Rodez, Toulouse, Montauban et Mende offrent plus de 13 emplois pour 10 actifs

Au-delà des deux métropoles de Toulouse et Montpellier, la plupart des chefs-lieux de département concentrent les emplois, générant de nombreux déplacements quotidiens entre les lieux de résidence et de travail (ou « navettes ») (*définitions*), qui influent sur la qualité

1 La plupart des chefs-lieux départementaux concentrent davantage d'emplois que d'actifs occupés y résidant

Rapport entre le nombre d'emplois localisés dans les EPCI d'Occitanie et le nombre d'actifs occupés y résidant en 2016



Lecture : la CA Rodez Agglomération compte en 2016 plus de 13 emplois, dans des entreprises ou établissements localisés sur son territoire, pour 10 actifs en emploi résidant dans cet EPCI.

Champ : actifs occupés au lieu de résidence ; contours 2019 des EPCI.

Source : Insee, recensement de la population 2016

de vie des actifs concernés et entraînent des nuisances environnementales. La communauté d'agglomération (CA) Rodez Agglomération, Toulouse Métropole, la CA du Grand Montauban et la communauté de communes (CC) Cœur de Lozère (incluant Mende) sont les quatre EPCI d'Occitanie qui offrent le plus d'emplois sur leur territoire par rapport au nombre d'actifs occupés y résidant (*définitions*), avec chacun plus de 13 emplois pour 10 actifs occupés en 2016 (*figure 1*).

Les EPCI de Rodez, Montauban, et plus encore, Mende, sont des pôles urbains au sein de départements à dominante rurale. De par leurs fonctions institutionnelles, ils concentrent de nombreux emplois publics : emplois communaux (250 emplois à Rodez¹), départementaux (890 à Montauban), préfectoraux (100 à Mende) mais aussi hospitaliers (580 pour le centre hospitalier de Mende). La CA Rodez Agglomération dispose d'un atout supplémentaire avec la présence sur son territoire d'établissements industriels, tel que Bosch à Onet-le-Château (1 700 emplois).

Toulouse Métropole cumule encore davantage les emplois publics (Région, Département, Métropole, Commune, CHU, transports en commun...), avec un rayonnement qui s'étend bien au-delà des limites du département, jusqu'aux villes moyennes environnantes. Elle abrite également un pôle d'industrie aéronautique et spatiale d'envergure (14 800 emplois pour le seul établissement Airbus Opérations de Toulouse).

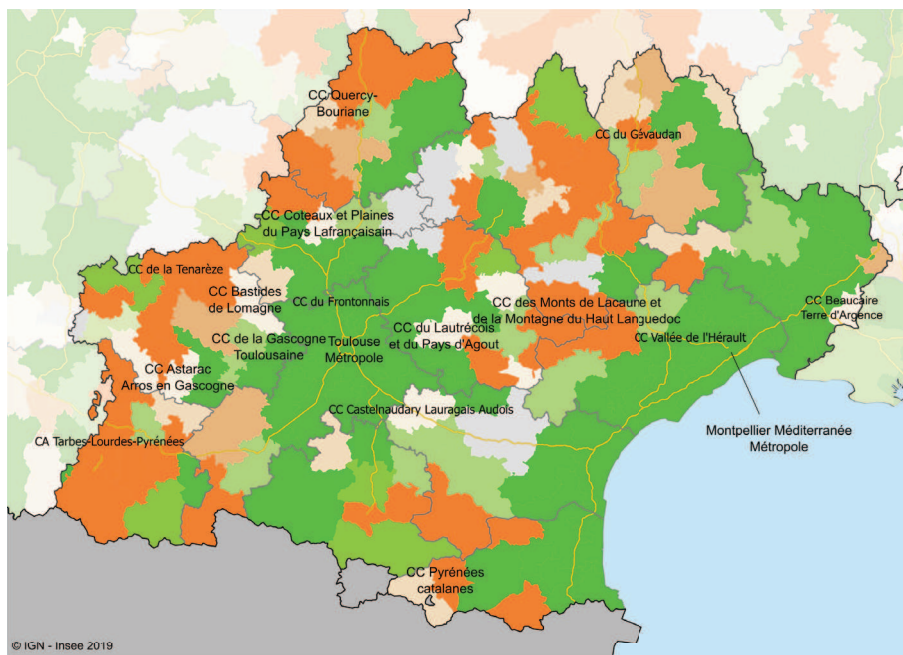
Plus globalement, les chefs-lieux départementaux sont des pôles d'emplois importants qui exercent leur influence sur les territoires environnants : les EPCI de Montpellier, Nîmes, Perpignan, Tarbes, Albi, Cahors et Auch concentrent tous entre 11 et 13 emplois sur leur territoire pour 10 actifs occupés y résidant. Seuls Foix et Carcassonne ne s'inscrivent pas tout à fait dans ce schéma, avec des volumes d'emplois et d'actifs quasi équivalents.

La concentration des emplois au sein de l'EPCI de Montpellier est importante mais moins marquée qu'à Toulouse (12 emplois pour 10 actifs occupés), du fait de la proximité de Nîmes, Béziers et Avignon.

Au sud de la région, à l'écart de ces dynamiques très urbaines, les CC Pyrénées catalanes, de la Haute Ariège et d'Aure-Louron affichent elles aussi des taux d'emploi pour 10 actifs occupés résidents élevés : 13 emplois pour 10 actifs occupés pour la CC Pyrénées catalanes, à l'égal de

2 Croissance de l'emploi et de la population active occupée dans les EPCI les plus urbains

Évolutions croisées de l'emploi et de la population active occupée résidente entre 2006 et 2016 dans les EPCI d'Occitanie



Variations annuelles moyennes de l'emploi et de la population active occupée (PAO)

Baisse de l'emploi et de la PAO	Stabilité de l'emploi et de la PAO
Stabilité de l'emploi et baisse de la PAO	Hausse de l'emploi et de la PAO
Baisse de l'emploi et stabilité de la PAO	Hausse de l'emploi et stabilité de la PAO
Baisse de l'emploi et hausse de la PAO	Stabilité de l'emploi et hausse de la PAO
	Hausse de l'emploi et baisse de la PAO

Lecture : au sein de Montpellier Méditerranée Métropole, l'emploi et la population active occupée résidente progressent entre 2006 et 2016.
Champ : actifs occupés au lieu de résidence ; contours 2019 des EPCI
Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2016

la CA de Béziers-Méditerranée. La présence de stations de sports d'hiver (Font-Romeu, Ax-les-Thermes, Peyragudes...) explique ce nombre d'emplois élevé, en grande partie dû aux emplois saisonniers².

Cette concentration des emplois, plus importante que celle des actifs occupés, a pour corollaire l'existence de territoires à dominante résidentielle, abritant peu d'emplois. À l'échelle de la région, ce sont les EPCI du nord et de l'ouest toulousain qui offrent le moins d'emplois sur leur territoire au regard du nombre d'actifs occupés y habitant (moins de 5 emplois pour 10 actifs) : les communautés de communes de la Save au Touch, des Hauts Tolosans, du Grand Sud Tarn-et-Garonne, des Coteaux du Girou et des Coteaux Bellevue regroupent 29 800 emplois pour 71 200 actifs, soit un ratio de 4,2 seulement. La proximité de Toulouse Métropole, avec de nombreux établissements industriels au nord-ouest, et dans une moindre mesure de la CA du Grand Montauban, expliquent la dominante résidentielle de ces territoires, engendrant de nombreux déplacements quotidiens entre

les EPCI de résidence et de travail et des saturations du réseau routier aux heures de pointe. Sur le littoral languedocien, ce caractère est moins marqué du fait de la multiplicité des pôles d'emplois.

La concentration des emplois s'accroît depuis 2006, davantage que celle de la population active occupée

Entre 2006 et 2016, la concentration des emplois n'a cessé de s'accroître : mesurée par l'indice de Theil (*définitions*) pour l'ensemble des EPCI de la région, elle passe de 1,12 en 2006 à 1,18 en 2016. À titre de comparaison, la concentration de la population active occupée résidente est moindre, et également plus stable (indice évoluant de 0,84 en 2006 à 0,87 en 2016). Les emplois sont globalement concentrés dans les EPCI les plus peuplés où les évolutions de l'emploi sont plus favorables. En 2016, les métropoles de Toulouse et de Montpellier regroupent 31 % des emplois régionaux contre 28 % en 2006.

Entre 2006 et 2016, 4 EPCI d'Occitanie sur 10 connaissent une hausse à la fois de l'emploi et de la population active occupée (*figure 2*). Cette situation concerne une large bande méditerranéenne ainsi que Toulouse et sa vaste aire d'influence,

¹ Les effectifs des établissements cités dans ce paragraphe proviennent du dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) 2015.

² Le recensement de la population étant réalisé en période hivernale, les emplois saisonniers liés au tourisme estival ne sont pas appréhendés. Leur prise en compte modifierait certainement le positionnement de certains EPCI littoraux.

du Pays de l'Or en périphérie de Montpellier (10 600). Ce territoire est d'ailleurs l'un des EPCI de la région avec le taux d'actifs entrants le plus élevé (60 %) et qui a beaucoup progressé au cours des dix dernières années (+ 6 points entre 2006 et 2016).

Plus au sud, la communauté urbaine (CU) Perpignan Méditerranée Métropole

participe à ce réseau de flux languedociens en attirant une partie des actifs en emploi de la CA Le Grand Narbonne. Pour autant, elle domine la plupart des EPCI des Pyrénées-Orientales et structure ainsi son propre réseau, fort de 23 500 actifs occupés entrants (4 500 entrants supplémentaires en dix ans).

À l'ouest de la région, la CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées accueille chaque jour 14 200 navetteurs, en provenance notamment de la CC des Coteaux du Val-d'Arros dont le taux de sortie d'actifs atteint 76 %. Dans l'Aveyron, 13 100 navetteurs viennent chaque jour travailler dans la CA Rodez Agglomération, soit un taux d'entrée de 39 %. ■

Méthodologie

Simplifier la représentation des flux domicile-travail

La figure 3 a été réalisée à l'aide de l'outil *flows* (Giraud et al. 2016) disponible pour l'application R. Cet outil propose plusieurs critères de sélection des flux.

Deux critères permettent d'abord de sélectionner les principaux flux : un critère global (70 % des flux les plus importants en volume) et un critère local (pour chaque EPCI, les flux sortants supérieurs à 10 % de l'ensemble de ses sorties).

Ensuite, les EPCI sont qualifiés selon leurs relations avec les territoires environnants (méthode des flux dominants, Nystuen et Dacey 1961). L'EPCI *i* est dominé par l'EPCI *j* si :

- le plus grand flux sortant de *i* est émis vers *j* ;
- les flux cumulés reçus par *j* sont plus importants que ceux reçus par *i*.

Source et définitions

Cette étude s'appuie sur l'exploitation de deux millésimes du recensement de la population (2006 et 2016).

Avertissement : l'écart entre le nombre d'emplois mesuré à partir du recensement de la population et celui comptabilisé dans les sources administratives augmente à partir de l'enquête annuelle de recensement de 2015, prise en compte pour l'établissement des résultats du recensement des années 2013 et postérieures. Cet accroissement coïncide avec l'introduction de la réponse par internet dans le recensement.

EPCI : établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Au 1^{er} janvier 2019, l'Occitanie compte 161 EPCI : 138 communautés de communes (CC), 1 communauté urbaine (CU), 20 communautés d'agglomération (CA) et 2 métropoles. Les 3 EPCI à cheval sur deux régions ne sont pas retenus dans cette étude.

Actifs occupés : actifs ayant un emploi (en France ou à l'étranger), comptabilisés au lieu de leur résidence.

Navetteurs : actifs occupés qui se déplacent entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Sont ici considérées comme navetteurs les personnes dont l'EPCI de résidence est différent de l'EPCI de travail.

Taux de sortie : rapport entre le nombre de navetteurs sortants d'un territoire et le nombre d'actifs occupés y résidant.

Taux d'entrée : rapport entre le nombre de navetteurs entrants dans un territoire et le nombre d'emplois localisés sur ce territoire.

Indice de Theil : indicateur synthétique mesurant l'écart entre une distribution constatée et la distribution égalitaire (ici, si chaque EPCI avait un nombre d'emplois égal à son nombre d'actifs occupés l'indice vaudrait 0). Il est d'autant plus élevé que la distribution est inégalitaire.

Insee Occitanie

36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline JAMET

Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Mise en page et impression :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019
- « Évolution démographique des intercommunalités d'Occitanie. Le dynamisme s'accélère dans les deux métropoles », *Insee Flash Occitanie* n° 85, janvier 2019
- « Aires urbaines en Occitanie : deux grands réseaux adossés », *Insee Dossier Occitanie* n° 3, février 2017
- « Emploi et territoires », Rapport de l'Observatoire des territoires 2016, novembre 2016

